

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 19 juin 2018

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par M. JASPART), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 12 juin 2018

Délibération n° : 29-2018

**Objet : Accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
convention de financement avec le Département de la Côte d'Or**

Les travailleurs sociaux du CCAS interviennent, par convention avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or, dans l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA. Cette intervention fait l'objet d'une dotation annuelle établie par le Département à 105 000 €.

La convention annexée à la présente délibération confirme l'attribution de cette dotation pour l'exercice 2018.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration autorisent le Président à signer cette convention pour l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20180619-29-2018-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité